



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Fiduciaire Métropole Audit

26 boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Bigben Interactive S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2019
Bigben Interactive S.A.
396/466 rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin
Ce rapport contient 33 pages
Référence : CdeB-192-40



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Fiduciaire Métropole Audit

26 boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Bigben Interactive S.A.

Siège social : 396/466 rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin
Capital social : € 39 000 238

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'assemblée générale de la société Bigben Interactive S.A.,,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bigben Interactive S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont

été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

a. Evaluation des titres de participation :

Risques identifiés

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières, figurant au bilan au 31 mars 2019 respectivement pour un montant net de 59 675 k€ et de 55 673 k€, représentent deux des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan – Titres de participation et autres immobilisations financières » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'utilité de la participation telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du groupe sur la base d'une approche multicritères, approche notamment fondée sur les flux futurs de trésorerie actualisés de la filiale.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (pour certaines entités, capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable des valeurs d'utilité des titres de participation retenues, nos travaux ont consisté notamment, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à apprécier si l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une méthode d'évaluation appropriée. Selon le choix opéré par la direction, nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Apprécier si les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur les capitaux propres sont fondés sur une documentation probante.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, notamment les prévisions des flux de trésorerie, le taux de croissance et le taux d'actualisation retenus qui, pour ce dernier, a fait l'objet d'une revue critique par nos experts.
- Conforter la cohérence des prévisions avec les performances passées, les perspectives du marché et les dernières estimations de la direction, établies dans le cadre du processus budgétaire du Groupe.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la de la note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan – Titres de participation / Autres immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

b. Valorisation des coûts de développement des jeux

Risques identifiés

Au 31 mars 2019, les coûts de développement inscrits en autres créances s'élèvent à 37 604 k€, soit 16,8% des actifs, et sont principalement constitués des coûts de développement des jeux vidéo édités par la société. Les dépenses de développement figurent à l'actif pour leur montant net d'amortissement et de pertes de valeur, conformément aux normes et principes comptables français.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le groupe peut en démontrer les perspectives de commercialisation.

Comme indiqué en note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan – Autres créances » de l'annexe aux comptes annuels, les coûts de développement pour chacun des jeux sont ventilés selon les perspectives de cash flows associées aux ventes digitales ou physiques. Ils sont amortis sur la durée de vie attendue des jeux à partir du premier jour du mois de leur date de lancement commercial pour les jeux en version digitale et au fur et à mesure des mises en production pour les jeux en version physique. A la clôture de chaque exercice et pour chaque jeu, les flux de trésorerie futurs font l'objet d'une estimation par la direction. Lorsque ces derniers sont inférieurs au coût du jeu, une dépréciation est pratiquée.

Le risque que la valeur nette comptable de ces actifs excède leur valeur recouvrable et que la dépréciation correspondante ne soit pas comptabilisée au bilan constitue selon nous, un risque d'anomalie significative dans les comptes, en raison de l'importance du poste dans les états financiers et du recours au jugement de la direction qu'implique la détermination des flux de trésorerie futurs.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons apprécié la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Dans le cadre de notre mission, nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la société pour le suivi des coûts de développement des jeux, la ventilation de ces coûts par mode de distribution, la définition des modalités d'amortissement et la détermination de la valeur recouvrable des jeux.

Nous avons sélectionné notamment des jeux en cours de développement ainsi que des jeux déjà commercialisés présentant des valeurs importantes de coûts de développement immobilisés au 31 mars 2019 et nous avons :

- contrôlé la correcte application des modalités d'amortissement déterminées par la direction, en fonction de leur date de commercialisation du jeu effective ou à venir ;
- apprécié le caractère raisonnable des données et hypothèses conduisant à la détermination de la valeur recouvrable des jeux ;
- analysé la cohérence des principales hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations budgétaires sous-tendant la valeur recouvrable, avec notamment des réalisations passées pour des jeux similaires ;
- apprécié si la valeur recouvrable estimée par la direction est supérieure à la valeur nette comptable.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations communiquées dans la note 2.3.1 « Notes complémentaires au bilan – Autres créances » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi

que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Bigben Interactive S.A. par votre Assemblée générale du 30 septembre 2005 pour le cabinet Fiduciaire Métropole Audit - FMA et du 8 novembre 1998 pour le cabinet KPMG.

Au 31 mars 2019, le cabinet Fiduciaire Métropole Audit - FMA était dans la 14^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG dans la 21^{ième} année, soit respectivement la 14^{ième} et la 20^{ième} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Paris la Défense, le 14 juin 2019

KPMG Audit IS



Christian de Brianson
Associé

Roubaix, le 14 juin 2019

Fiduciaire Métropole Audit



François Delbecq
Associé

ANNEXES COMPTES SOCIAUX

2018 / 2019

TABLE DES MATIERES

1. COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2019	3
1.1 Bilan	3
1.1.1 Actif.....	3
1.1.2 Passif	4
1.2 Compte de Résultat au 31 mars 2019	5
2. NOTES ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2019	6
2.1 Faits marquants de l'exercice	6
2.1.1 Développement commercial	6
2.1.2 Evolution du périmètre.....	6
2.1.3 Actionnariat.....	7
2.1.4 Autres événements.....	8
2.1.5 Evènement post clôture	8
2.2 Principes et méthodes comptables	9
2.2.1 Changements de méthodes comptables.....	9
2.2.2 Changement de méthode de présentation.....	9
2.2.3 Principes comptables.....	9
2.3 Notes complémentaires	10
2.3.1 Notes complémentaires au bilan.....	10
2.3.2 Informations relatives au compte de résultat	19
2.3.3 Autres informations	21

1. COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2019

1.1 BILAN

1.1.1 Actif

ACTIF	Valeurs Brutes 31/03/19	Amort. & Prov. 31/03/19	Valeurs Nettes 31/03/19	Valeurs Nettes 31/03/18
	k€	k€	k€	k€
Actif immobilisé				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets	2 836	1 641	1 195	1 224
Avances et acomptes	14	-	14	-
	2 850	1 641	1 209	1 224
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	1	-	1	1
Constructions	5 168	3 202	1 966	2 111
Installations techniques	97	92	5	8
Autres immobilisations corporelles	2 105	1 678	427	439
Immobilisations en cours	298	-	298	255
	7 669	4 972	2 697	2 814
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	64 010	4 335	59 675	27 442
Créances rattachées à des participations.	805	-	805	1 300
Autres titres immobilisés	1	-	1	1
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	55 673	-	55 673	55 597
	120 489	4 335	116 154	84 340
TOTAL	131 008	10 948	120 060	88 378
Actif circulant				
Stocks et en-cours	43 516	12 376	31 139	29 075
Avances et acomptes	979	-	979	798
Créances				
Clients et comptes rattachés	26 167	700	25 467	21 337
Autres créances	41 433	-	41 433	23 141
Valeurs mobilières de placement	171	2	169	245
Disponibilités	2 815	-	2 815	1 551
TOTAL	115 081	13 078	102 002	76 147
Charges constatées d'avance	1 240	-	1 240	973
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif	50	-	50	-
TOTAL ACTIF	247 379	24 026	223 353	165 498

1.1.2 Passif

PASSIF	Valeurs Nettes 31/03/2019	Valeurs Nettes 31/03/2018
		k€
Capitaux propres		
Capital social	39 000	36 727
Primes	51 157	40 175
Réserve légale	3 551	3 449
Réserves indisponibles	661	548
Autres réserves	23 852	24 200
Résultat de l'exercice	18 123	2 058
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	136 344	107 157
Provisions pour risques et charges	1 548	3 070
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	39 664	13 905
Emprunts et dettes financières diverses	-	819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 238	13 822
Dettes fiscales et sociales	3 591	2 882
Dettes sur immobilisations	3 106	278
Autres dettes	18 862	23 565
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES	85 461	55 271
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	223 353	165 498

1.2 COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2019

	Valeurs Nettes 31/03/19 k€	Valeurs Nettes 31/03/18 k€
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	84 862	79 495
Ventes de services	3 544	3 735
Chiffre d'affaires net	88 406	83 230
Subventions d'exploitation	30	49
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	3 645	3 201
Autres produits d'exploitation	319	1 363
Total Produits d'exploitation	92 400	87 843
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	68 469	65 539
Variation de stocks de marchandises	(4 258)	(2 358)
Autres achats et charges externes	12 896	11 797
Impôts, taxes et versements assimilés	720	682
Salaires et traitements	6 016	5 607
Charges sociales	2 636	2 558
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations	404	448
Dotations aux provisions sur actif circulant	4 319	3 033
Dotations aux provisions pour risques et charges	531	655
Autres charges d'exploitation	639	821
	92 372	88 782
Résultat d'exploitation	28	(939)
Produits financiers		
Produits financiers de participation	17 665	2 721
Produits des autres immobilisations financières	2	16
Autres intérêts et produits assimilés	-	1
Reprises sur provisions financières	1 440	2
Gains de change	404	352
	19 511	3 092
Charges financières		
Dotations aux provisions financières	2 552	1 526
Intérêts et charges financières	593	393
Pertes de change	125	1 031
	3 270	2 950
Résultat financier	16 241	142
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	16 269	(797)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	4	90
Reprise sur provisions	89	414
	93	504
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-	33
Sur opérations en capital	67	325
Dotations aux provisions	89	107
	156	465
Résultat exceptionnel	(63)	39
Participation	-	-
Crédit impôt recherche	-	(69)
Crédit impôt Mécénat	-	185
Intégration Fiscale	1 917	2 700
Impôts sur les bénéfices	-	-
RESULTAT NET	18 123	2 058

2. NOTES ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2019

Ce document constitue l'annexe des comptes sociaux de Bigben Interactive au 31 mars 2019.

Ils présentent un total actif de 223 353 k€ et un profit de 18 123 k€.

Les chiffres indiqués dans cette annexe sont en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les informations relatives à l'exercice clos le 31 mars 2017, présentées dans le document de référence 2017 n°D.17-0607 enregistré auprès de l'AMF le 9 juin 2017, sont incorporées par référence.

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1.1 Développement commercial

GAMING

La croissance de cette activité est essentiellement portée par la dynamique du segment Edition et à la bonne performance de la gamme Accessoires.

♦ Accessoires Gaming :

Une forte croissance pour cette activité Accessoires, tirée par le succès des produits sous licence *PlayStation®4* développés par le Groupe.

♦ Jeux vidéo :

Hausse des ventes de l'Édition tirées essentiellement par l'essor des ventes digitales.

AUDIO

L'activité Audio est en baisse, principalement impactée par la mutation du marché et un fort effet de base lié au lancement l'an dernier de nouvelles gammes de produits.

2.1.2 Evolution du périmètre

♦ Acquisition de 100% du capital de Cyanide SA

Bigben a acquis le 20 juin 2018 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Cyanide SA. Le prix de transaction est de 20,0 M€ payés pour 50,20 % en numéraire et 49,80 % par la création de 697.445 actions nouvelles Bigben en rémunération de l'apport d'actions Cyanide. Un complément de prix plafonné et basé sur le résultat net de la société Cyanide (et de ses filiales) au 31 mars 2019 pourra être versé en septembre 2019.

Afin d'éviter toute dilution ultérieure au capital de Cyanide, Bigben s'est par ailleurs porté acquéreur de tous les titres de capital potentiel au jour de la transaction, et ce pour un montant en numéraire de 1,1 M€.

Créé en 2000 par des professionnels expérimentés de l'industrie du jeu vidéo, Cyanide est un studio français de référence, reconnu pour sa capacité à développer des jeux innovants dans de nombreux genres (stratégie, narratif, tir, management, sport, action et aventure), ainsi que pour la qualité de ses productions.

Installé en France (Paris et Bordeaux) et au Canada (Montréal), le studio compte 110 collaborateurs et a enregistré pour son exercice 2017/2018 (clôture au 31/03/2018, chiffres audités) un chiffre d'affaires de 6,1 M€ et un résultat net de 1,9 M€.

Depuis sa fondation, Cyanide a produit une cinquantaine de jeux, en sachant maintenir un équilibre entre la création de nouvelles Propriétés Intellectuelles (*Pro Cycling Manager, Styx, The Council...*) et la production de jeux sous licences (*Game of Thrones, Blood Bowl, Tour de France...*).

Cyanide SA et sa filiale canadienne Amusement Cyanide Inc. sont consolidées depuis le 20 juin 2018 dans les comptes du Groupe.

♦ **Acquisition de l'intégralité du capital de Kylotonn SAS**

La participation minoritaire de 24,99% prise en juillet 2017 dans le capital du studio Kylotonn SAS, en charge notamment du développement pour le Groupe des jeux *WRC*, *TT Isle of Man* et *V-Rally 4*, a été portée le 18 avril 2018 à 45% par l'exercice d'une promesse de vente croisée sur le solde de la participation des associés minoritaires de Kylotonn. Après avoir ensuite acquis en numéraire, le 2 octobre 2018, 55% des titres de M. Roman Vincent, son dirigeant fondateur, Bigben détient dorénavant la totalité du capital du studio Kylotonn SAS, connu sous le label KT Racing.

Créé en 2002 à Paris, le studio Kylotonn a développé plus de 25 jeux en se spécialisant, depuis quelques années, dans les jeux de course parmi lesquels les emblématiques *WRC* édités par Bigben. Le studio qui compte 95 développeurs à Paris et 25 à Lyon, utilise la technologie 3D temps réel interne (Kt engine) pour le développement de ses créations multiplateformes (PS4, Xbox One, PC et SWITCH).

♦ **Acquisition de 100% du capital d'Eko Software SAS**

Bigben a acquis le 18 octobre 2018 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Eko Software. Le prix de transaction est de 8,5 M€ payés pour 65 % en numéraire et 35 % par la création de 295.575 actions nouvelles Bigben en rémunération de l'apport d'actions Eko Software. Un complément de prix plafonné et basé sur le résultat net de la société Eko Software au 31 décembre 2018 pourra être versé en juin 2019.

Après l'émission le 18 octobre 2018 d'actions nouvelles en rémunération partielle de l'acquisition de 100 % du capital d'Eko Software, le capital de Bigben Interactive SA est dorénavant composé au 18 octobre 2018 de 19.500.119 actions représentant 22.192.453 droits de vote bruts.

Créé en 1999, entre-autres par Jules-Benjamin Lalisce, Eko Software est un studio français reconnu qui a développé une trentaine de jeux, dont les très célèbres *How to survive 1* et *2* qui à eux seuls se sont vendus cumulativement à plusieurs millions d'exemplaires.

Une fructueuse collaboration lie Eko Software à Bigben depuis de nombreuses années. Eko Software a ainsi réalisé *Rugby 18*, *Handball 16* et *Handball 17* et développe actuellement pour le compte de Bigben trois jeux dont le très attendu *Warhammer : Chaosbane*. Ce dernier sortira en 2019 et s'est déjà vu décerner lors de la récente Gamescom le prix du "Meilleur jeu fun à plusieurs" par le site Jeuxvideo.com.

Installé en France à Paris, le studio comptait à sa date d'acquisition environ 40 collaborateurs et son exercice fiscal clôturé au 31 décembre 2017 s'est soldé par un chiffre d'affaires de 2,4 M€ et un résultat net de 0,7 M€.

Avec l'acquisition d'Eko Software, Bigben a ainsi parachevé pour l'exercice 2018/19 la constitution de son pôle de développement qui atteint une taille critique avec 6 studios de développement (5 en France et 1 au Canada) totalisant 250 développeurs, appuyés par une équipe Edition de plus de 40 personnes ayant vocation à croître.

Les trois récentes acquisitions de studios de développement (Cyanide, Eko Software et Kylotonn - KT Racing) répondent à l'objectif stratégique de renforcer les relations avec des partenaires expérimentés qui ont la capacité de fournir régulièrement des jeux de qualité pour alimenter le portfolio de titres édités par Bigben. Cette intégration de savoir-faire reconnus dans le développement de jeux vidéo permet par ailleurs au Groupe d'optimiser la position de la structure Edition en amont de sa filière, en se positionnant comme développeur-éditeur et en maximisant la création de valeur de cette activité.

2.1.3 Actionnariat

♦ **Augmentation de capital suite à l'acquisition définitive d'Actions Gratuites attribuées en 2017**

153.260 Actions Gratuites avaient été attribuées par le Conseil d'administration du 31 août 2017 aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli leur condition de performance, la quantité de 143.760 Actions Gratuites 2017 définitivement acquises par 275 bénéficiaires résulte du départ de 26 bénéficiaires.

Il a été en conséquence procédé le 3 septembre 2018 à l'émission de 143.760 actions nouvelles par incorporation de réserves.

♦ Attribution d'Actions Gratuites 2018

Les Conseils d'administration du 3 septembre 2018 et du 26 novembre 2018 ont attribué 250.000 Actions Gratuites aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe soit 389 bénéficiaires dont 311 bénéficiaires en France. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. Sur la base de la quantité d'Actions Gratuites définitivement acquises, il sera procédé à l'émission d'actions nouvelles par incorporation de réserves, une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 250.000 actions attribuées, soit 500.000 euros, ayant été constituée lors des attributions.

♦ Acquisition de 100% du capital de Cyanide SA

Cf 2.1.2

♦ Acquisition de 100% du capital d'Eko Software SAS

Cf 2.1.2

♦ Franchissement de seuil

Un franchissement de seuil est intervenu en octobre 2018 consécutivement à l'émission susvisée d'actions nouvelles lors de l'acquisition de 100 % du capital d'Eko Software :

Nord-Sumatra Investissements a franchi individuellement en baisse, le 18 octobre 2018, le seuil de 20% du capital de la Société pour détenir individuellement 3 861 173 actions Bigben Interactive représentant autant de droits de vote, soit 19,80% du capital et 17,40% des droits de vote de la Société.

À cette occasion, le concert formé entre M. Vincent Bolloré, la société anonyme Nord-Sumatra Investissements et M.

Sébastien Bolloré n'a franchi aucun seuil et détient, au 18 octobre 2018, 3 941 810 actions Bigben Interactive représentant autant de droits de vote, soit 20,21% du capital et 17,76% des droits de vote de la Société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la Société (avis AMF 218C1714).

L'actionnariat de la Société au 31 mars 2019 se répartit comme suit :

Nom	% détention du capital	% détention droits de vote *
Groupe BOLLORE	20,31%	17,85%
AF Invest + Alain FALC	13,36%	23,07%
Quaero Capital	8,70%	7,64%
Public	57,62%	51,40%
TOTAL	100,00%	100,00%

*Droits de vote bruts

2.1.4 Autres événements

♦ Evolution de l'endettement

Au cours de l'exercice 2018/19, la société Bigben Interactive a contracté pour 28,8 M€ de nouveaux emprunts moyen terme et a remboursé conformément à ses plans d'amortissements bancaires ses échéances de moyen termes et de crédit baux.

2.1.5 Evènement post clôture

♦ Obtention de nouveaux crédits moyen-termes

A noter également post clôture

- l'obtention d'un crédit moyen-terme de 5 M€ à 5 ans auprès d'un établissement bancaire ;
- l'obtention d'un crédit moyen-terme de 5 M€ à 5 ans avec deux ans de différé auprès de Bpifrance ;
- les négociations en cours d'un prêt à 5 ans auprès d'un autre établissement bancaire

2.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Application du Règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En vue de l'établissement des états financiers, la direction de la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières et les autres créances (Notes complémentaires au bilan – Autres créances).

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêt des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment la valorisation des titres de participation et des prêts associés, les engagements envers les salariés et les provisions.

Les conséquences de la crise financière de la zone euro, notamment sur la volatilité des marchés financiers, l'accès au financement et la croissance économique rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes sociaux de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessus.

2.2.1 Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

2.2.2 Changement de méthode de présentation

Les méthodes de présentation adoptées dans les comptes annuels sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 mars 2018.

2.2.3 Principes comptables

Les principes comptables sont à compter de l'exercice 2018/19 directement présentés dans les notes afférentes auxquels ils se rapportent afin d'améliorer la lecture des états financiers.

2.3 NOTES COMPLEMENTAIRES

2.3.1 Notes complémentaires au bilan

♦ Immobilisations incorporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars-18	Acquisitions	Cessions ou Transferts	31 mars-19
Logiciels	1.078	72	-	1.150
Marques	1.346	-	-	1.346
Brevets	340	-	-	340
Avances	-	-	-	-
Total	2.764	72	-	2.836

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars-18	Dotations	Reprises	31 mars-19
Logiciels	1.002	80	-	1.082
Marques	260	-	-	260
Brevets	278	21	-	299
Total	1.540	101	-	1.641

En cas de non renouvellement de la protection d'un brevet, celui-ci fait l'objet d'un amortissement pour le solde de sa valeur comptable.

⇒ Principe Comptable – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties selon le plan d'amortissement suivant :

Catégorie	Méthode d'amortissement
Logiciels	De 12 à 36 mois
Brevets	Linéaire, 10 ans
Marques	Non amorties – tests d'impairment

♦ Immobilisations corporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars-18	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 mars-19
Terrains	1	-	-	-	1
Bâtiments	5.040	-	-	-	5.040
Agencements des Constructions	128	-	-	-	128
Matériel et Outillage	97	-	-	-	97
Agencements des Installations	865	50	-	-	915
Matériel de transport	5	-	-	-	5
Mobilier et Matériel. de bureau	1.093	92	-	-	1.185
Immobilisations corporelles en cours	255	43	-	-	298
Total	7.484	185	-	-	7.669

L'amortissement comptable de l'installation photovoltaïque a débuté le 1^{er} octobre 2014.

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars-18	Dotations	Transferts	Reprises	31 mars-19
Bâtiments	1.399	225	-	-	1.624
Agencements des Constructions	31	8	-	-	39
Matériel et Outillage	89	3	-	-	92
Agencements des Installations	629	50	-	-	679
Matériel de transport	3	2	-	-	5
Mobilier et Matériel de bureau	891	103	-	-	994
Total Amortissements	3.042	392	-	-	3.433
Photovoltaïque - Dépréciation	1.628	-	-	(89)	1.539
Total Amortissements et Provisions	4.670	392	-	(89)	4.972

⇒ **Principe Comptable – Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont essentiellement amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation, selon les plans d'amortissement suivants

Catégorie	Méthode d'amortissement
Constructions	Linéaire, entre 15 et 25 ans
Installations Photovoltaïques	Linéaire, entre 10 et 25 ans
Agencements constructions	Linéaire, entre 10 et 20 ans
Agencement installations	Linéaire, entre 4 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire, entre 5 et 8 ans
Matériels de transport	Linéaire, 4 ans
Mobilier, matériel de bureau	Linéaire, entre 3 et 10 ans

♦ **Titres de participation**

Valeurs brutes des titres de participation

Sociétés	Valeur brute 31 mars-18	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31 mars-19
Game's.fr S.A.S.	2.849	-	-	2.849
Bigben Interactive (HK) Ltd	269	-	-	269
Bigben Interactive Belgium	2.897	-	-	2.897
Bigben Interactive GmbH	500	-	-	500
Bigben Connected SAS	21 853	-	-	21.853
Kylotonn	437	2.350	-	2.787
Innovi – MDL Technology	234	-	-	234
Bigben Interactive US	37	-	-	37
Bigben Interactive Espagne	100	-	-	100
Bigben Interactive Italie	100	-	-	100
Cyanide	-	22.588	-	22.588
Eko Software	-	9.796	-	9.796
Total Titres	29.276	34.734	-	64.010

⇒ **Principe Comptable – Immobilisations financières**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

A la clôture de l'exercice, la direction procède à une analyse de la valeur recouvrable :

- des titres de participation (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – titres de participation)
- des éventuelles créances rattachées à ces participations (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – créances rattachées à des participations)
- des éventuelles autres immobilisations financières se rapportant à ces participations (mali de confusion,...). (cf. §2.3.1 Notes complémentaires au bilan – autres immobilisations financières)

Des provisions pour dépréciation sur ces différents éléments sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice, soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation, telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du Groupe, sur la base d'une approche multicritères, approche en particulier basée sur les cash-flows prévisionnels actualisés de la filiale.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où une filiale présenterait en situation nette négative et que la société aurait une obligation (juridique ou implicite) de soutien envers cette filiale, une provision pour risque serait comptabilisée à hauteur de cette situation nette négative.

Un test de dépréciation a été effectué par la méthode des DCF, compte tenu des budgets prévisionnels de résultats. Aucune perte de valeur n'a été constatée à l'exception de Games.fr pour laquelle la valeur nette des titres avait déjà été ajustée à hauteur des capitaux propres de la filiale entraînant une dépréciation des titres de 1 600 k€ sur l'exercice 2015/2016.

Il est rappelé que la filiale ModeLabs Group SAS (MDLG), ancienne holding de tête du Groupe ModeLabs racheté en 2011, avait été sortie de la cote en 2012 et n'avait plus aucune activité.

Lors de sa réunion du 20 novembre 2017, le Conseil d'Administration de Bigben Interactive SA a approuvé le principe que, dans une optique de simplification de l'organigramme la société ModeLabs Group SAS soit absorbée par réalisation d'une transmission universelle de son patrimoine (TUP) au profit de Bigben Interactive SA. La TUP a pris effet juridique au 29 décembre 2017. La dissolution sans liquidation de la société ModeLabs Group SAS a pris effet rétroactivement, sur le plan fiscal, à compter du 1^{er} avril 2017.

Cette TUP a eu diverses conséquences comptables pour Bigben Interactive sur l'exercice 2017/2018:

- Apport des titres de Bigben Connected SAS pour 21 853 k€
- Apport des titres Innovi pour 234k€ provisionnés à 100%
- Détail du mali technique de 55 218 k€ généré par l'opération :

99 252 k€	valeur des titres de ModeLabs Group
- 21 500 k€	provision sur titres Modelabs Group constituée lors de l'exercice 2014/2015
<u>- 22 535 k€</u>	Situation nette apportée
55 218 k€	

Ce Mali Technique se retrouve dans le paragraphe « Autres immobilisations financières » ci-dessous.

(Cf 2.1.2)

La société Bigben Interactive a également acquis le 20 juin 2018, 100% des titres et des droits de vote de la société Cyanide SA ainsi que de sa filiale canadienne Amusement Cyanide Inc.

Une participation minoritaire de 24,99% avait également été prise en juillet 2017 dans le capital du studio Kylotonn SAS en charge notamment du développement pour le Groupe des jeux WRC, TT Isle of Man et V-Rally 4. Cette participation fut augmentée à 45% en avril 2018 avant que 100% des titres et des droits de vote de la société Kylotonn SAS ne soient acquis le 2 octobre 2018 par Bigben Interactive.

Enfin, la société Bigben Interactive a acquis le 18 octobre 2018, 100% des titres et des droits de vote de la société Eko Software SAS.

◊ Créances rattachées à des participations

En k€, valeur brute hors intérêts	31 mars-19	31 mars-18
Bigben Interactive GmbH	800	1.300
Provision	-	-
Total en valeur nette hors intérêts	800	1.300

Le résultat dégagé par Bigben Interactive GmbH au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 a permis de reconstituer le solde de la créance abandonnée en septembre 2005 avec clause de retour à meilleure fortune soit 1.600 k€.

L'activité en retrait de la filiale allemande sur les exercices précédents de même que l'absence de résultat significatif n'ayant pas permis un remboursement comme prévu, cette dette de 1.600 k€ avait été en conséquence rééchelonnée lors de l'exercice 2016/17. Celle-ci a depuis fait l'objet d'un premier remboursement de 300 K€ au 30 juin 2017, d'un deuxième remboursement de 500 K€ au 30 juin 2018, le versement du solde étant prévu au 30 juin 2019 (800 k€). Du fait d'un retour de la filiale allemande aux niveaux de rentabilité souhaités, la créance n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

◊ Autres Immobilisations financières

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Titres immobilisés	1	1
Gage-Espèces Emprunts BPI France	271	212
Mali Technique TUP MDL Group	55.218	55.218
Dépôts et cautionnements	10	1
Contrat de Liquidité - Espèces	173	165
Total	55.673	55.597

Faisant suite à l'autorisation d'un programme de rachat d'actions par l'Assemblée Générale du 28 juillet 2010, la Société est devenue la seule contributrice au contrat de liquidité du titre confié à la société de bourse Oddo.

A noter qu'un nouveau contrat de liquidité a été conclu au cours de l'exercice 2018/19 avec la société ODDO BHF SCA. Ce nouveau contrat d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pris effet le 2 janvier 2019. Il remplace, depuis cette date, le précédent contrat de liquidité signé avec la société ODDO & CIE qui avait pris effet le 1er Décembre 2010. La signature de ce nouveau contrat de liquidité fait suite à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Les mouvements opérés sur le marché dégagent en fin d'exercice un disponible de trésorerie de 173 k€.

Se référer au paragraphe « Titres de participation » ci-dessus pour l'explication sur le Mali Technique de la Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de ModeLabs Group au profit de Bigben Interactive ayant impacté l'exercice 2017/2018.

⇒ Principe Comptable – Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de cautions versées sur des loyers et de titres immobilisés. Ces cautions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition

♦ **Stocks et encours**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Stocks en valeur brute	43.516	39.257
Dépréciation	(12.376)	(10.182)
Stocks en valeur nette	31.139	29.075

Provision à l'ouverture – 01/04/2018	10.182
Dotations de l'exercice	4.114
Provision consommée sur déstockage.	(1.920)
Provision à la clôture – 31/03/2019	12.376

⇒ Principe Comptable – Stocks et encours

Les stocks sont composés de marchandises valorisées au prix moyen pondéré (PMP). Le prix d'achat inclut les frais annexes.

Les articles en stocks sont dépréciés comme suit :

- Le stock « SAV » (Service Après-Vente) est déprécié à 100%.
- A chaque clôture, il est effectué une revue des valorisations des produits en stocks en comparant le dernier prix de vente (sur les douze derniers mois) avec le PMP. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.
- Des dépréciations complémentaires sont comptabilisées par la Direction, au cas par cas à l'article ;
- Enfin, et en complément des deux approches ci-dessus, une dépréciation complémentaire est comptabilisée en fonction de l'antériorité du stock.

♦ **Créances clients et comptes rattachés**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Clients et comptes rattachés	25.667	21.491
Clients douteux	500	476
Provision Risques et Clients Douteux	(700)	(630)
Total Clients	25.467	21.337

L'encours de créances clients remises en affacturage est de 4.025 k€ au 31 mars 2019 contre 4.428 k€ au 31 mars 2018.

Les créances sur les filiales représentent 15.923 k€ dont 5.544 k€ non échues, traduisant une situation normale sans retard de paiement.

⇒ Principe Comptable – Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an. Une provision est constituée sur les créances douteuses ou litigieuses ou présentant un risque de recouvrement, après étude individuelle des dossiers. Le taux de provision des créances douteuses est de 100% du montant HT, ce poste étant constitué essentiellement de clients en Liquidation ou Règlement Judiciaire dont les perspectives de remboursement sont très faibles.

♦ **Autres créances**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Avoirs et ristournes à recevoir des fournisseurs	878	73
Fournisseurs débiteurs	6	4
Diverses créances	111	82
Editeurs Coûts de Développement des jeux	37.604	20.496
Comptes courants filiales	529	12
Etat, TVA	2.305	2.475
Provision pour Dépréciation	-	-
Sous total Créances Exploitation	41.433	23.142
Créances sur Immobilisations cédées	-	-
Total Autres créances	41.433	23.142

Le poste « Editeurs Coût de Développement des jeux » représente les dépenses engagées au titre des développements de jeux commercialisés ou en cours de développement présentant des perspectives de commercialisation. Ces coûts intègrent notamment les sommes versées par la société au titre des royalties (coût de développement des jeux). Chaque contrat signé avec un éditeur stipule le versement d'un minimum garanti représenté par une royauté unitaire et une quantité minimum de production. Les coûts de développement pour chacun des jeux sont répartis selon les perspectives de cash-flows associées entre version digitale et version physique. Ils sont amortis sur la durée de vie attendue des jeux à partir du premier jour du mois de leur date de lancement commercial pour les jeux en version digitale et au fur et à mesure des mises en production pour les jeux en version physique. A la clôture de chaque exercice ou dès l'apparition d'indicateurs de pertes de valeurs, pour chaque jeu, les cash-flows prévisionnels font l'objet d'estimation par la Direction. Lorsque ces derniers sont inférieurs au coût de développement du jeu, une dépréciation est pratiquée.

Le poste « Editeurs Coût de Développement des jeux » se décompose de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Jeux en cours de développement	30.332	-	30.332
Jeux commercialisés	22.851	15.579	7.272
Total	53.183	15.579	37.604

Le poste Etat, Tva comprend les crédits d'impôts (Recherche, Mécénat et CICE).

La créance de CICE comprend uniquement le CICE 2018 pour 219 k€. Compte tenu de l'intégration fiscale, les CICE des filiales sont intégrés à la créance d'impôt pour un montant de 127 k€. Le total du crédit d'impôt s'élève à 346 k€. L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de transition écologique et énergétique.

La créance de CIR s'élève à 661 k€ correspondant à la période 2013 à 2017. La créance de Mécénat s'élève à 23 k€

♦ **Etat des échéances des créances**

	Montant Brut	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à des participations	805	805	-	-
Autres immobilisations financières	55.673	172	-	55.501
Créances Clients	26.167	25.667	500	-
Personnel et comptes rattachés	10	10	-	-
Sécurité sociale et Autres organismes	13	13	-	-
Etat et autres collectivités				
- Taxe sur la valeur ajoutée	1.250	1.250	-	-
- Autres impôts et taxes	1.055	1.055	-	-
Coûts de développement des jeux	37.604	37.604		
Débiteurs Divers	972	972	-	-
Groupe et Associés	530	530	-	-
Charges constatées d'avance	1.240	1.240		
Total	125.319	69.318	500	55.501

◆ Valeurs mobilières de placement

▶ Actions propres

La société ne détient plus d'actions propres au 31 mars 2019, toutes celles détenues par la société ont été apportées au contrat de liquidité.

▶ Actions propres affectées au Contrat de liquidité

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Actions propres (valeur brute)	171	245
Dépréciation	(2)	
Actions propres (valeur nette)	169	245

Le contrat de liquidité conforme à la Charte AMAFI avec l'animateur Oddo Corporate, fait intervenir la Société comme seule contributrice depuis le 01 décembre 2010.

A noter qu'un nouveau contrat de liquidité a été conclu au cours de l'exercice 2018/19 avec la société ODDO BHF SCA. Ce nouveau contrat d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, a pris effet le 2 janvier 2019. Il remplace, depuis cette date, le précédent contrat de liquidité signé avec la société ODDO & CIE qui avait pris effet le 1er Décembre 2010. La signature de ce nouveau contrat de liquidité fait suite à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Le contrat de liquidité comprend 19.100 actions pour une valeur brute de 169 k€ au 31 mars 2019, soit un prix de revient de 8.40 € l'action, la cotation moyenne sur le mois de mars 2019 est à 8.8855 avec un cours de clôture de 8.40 €.

◆ Détail des charges constatées d'avance

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Frais Généraux et Marchandises	350	367
Crédit-Bail	28	35
Moules et prototypes	212	347
Frais de développement des jeux	634	210
Autres Charges	16	15
Total	1.240	974

◆ Capitaux propres

▶ Capital social

Le capital social est composé de 19.500.119 actions d'une valeur nominale de 2 €. Au cours de l'exercice, les mouvements correspondent aux événements suivants :

- Le 20 juin 2018, 697.445 actions nouvelles, entièrement assimilées aux actions existantes, ont été émises en rémunération de l'apport des actions Cyanide.
- Le 31 août 2018, 143.760 actions gratuites du plan d'actions gratuites 2017 ont été définitivement acquises par 275 membres du personnel salariés et mandataires sociaux des entités du Groupe. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli leur condition de performance, il a été en conséquence procédé à l'émission le 3 septembre 2018 de 143.760 actions nouvelles par incorporation de réserves.
- Le 18 octobre 2018, 295.575 actions nouvelles, entièrement assimilées aux actions existantes, ont été émises en rémunération de l'apport des actions Eko Software.

▶ Primes d'émission et d'apports

Les mouvements constatés sont les suivants :

Opérations	Prime €	Nbre Actions	Montant k€	Commentaire
Cyanide - Echange	12.28	697 445	8 565	Parité à 14.28 €
Eko Software - Echange	8.18	295 575	2 418	Parité à 10.18 €

L'ensemble des actions apportées a été valorisé à 12 968 468 euros. L'apport a été rémunéré par la remise de 993 020 actions ordinaires nouvelles Bigben Interactive, soit un montant nominal total de 1 986 040 euros et une prime d'apport de 10 982 428 euros.

La quantité de 993 020 actions nouvelles de la Société à émettre en rémunération de l'apport a été déterminé entre les parties sur la base de la valeur réelle des actions de chacune des deux sociétés et sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action Bigben Interactive sur une période de :

- Pour Cyanide : 23 séances de bourse s'étalant du 23/04/2018 au 24/05/2018
- Pour Eko Software : 22 séances de bourse s'étalant du 04/09/2018 au 03/10/2018

► Réserves

Le profit de l'exercice clos le 31 mars 2018, soit 2 058 401 €, a été affecté conformément à l'Assemblée générale mixte du 20 juillet 2018, de la façon suivante :

Affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice	2 058 401 EUR
Affectation à la réserve légale	102 920 EUR
Affectation au poste « Report à nouveau »	51 639 EUR
Solde versement dividendes	1 903 842 EUR
Report à nouveau créditeur antérieur	19 065 493 EUR
Nouveau report à nouveau créditeur	19 117 132 EUR

♦ Variation des capitaux propres

Capitaux propres 31 mars 2016	96.628
Résultat net de l'exercice 2016/2017	3 317
Provisions règlementées	59
Exercice de BSA (Capital et Primes)	7 237
Capitaux propres 31 mars 2017	107 241
Plan AGA Août 2016	282
Utilisation Réserves Indisponibles	(282)
Résultat net de l'exercice 2017/2018	2 058
Acompte sur Dividendes versés	(1 835)
Provisions règlementées	(307)
Capitaux propres 31 mars 2018	107.157
Acquisition Cyanide	9.959
Plan AGA Aout 2017	288
Utilisation Réserves Indisponibles	(288)
Acquisition EKO	3.009
Solde versement Dividendes	(1.904)
Résultat net de l'exercice 2018/2019	18.123
Capitaux propres 31 mars 2019	136.344

♦ Provisions pour risques et charges

En k€	31 mars-18	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	31 mars-19
Provision pour perte de change	-	-	-	-	-
Provision pour perte latente sur instruments dérivés	1.635	50	1.440	-	245
Provision pour Contentieux Prop. Industrielle	530	-	-	-	530
Provision pour Litiges Sociaux	42	-	8	-	34
Provision pour Indemnité retraite	208	8	-	-	216
Provision sur retour produits défectueux	654	523	654	-	523
Total	3.069	581	2.102	-	1.548

► Provision pour risque de change

Compte tenu de l'évolution sur la parité EUR / USD, les instruments dérivés de change présentent une moins-value latente de 245k€ intégralement provisionnée, la provision de 1.635k€ de l'an dernier ayant été majoritairement reprise cette année.

► Litige de propriété industrielle

Compte tenu des avis et des conseils de la société et de l'état des procédures en cours, la direction reste confiante dans sa capacité à résoudre ce litige sans perte financière. Néanmoins, une condamnation de 530 k€ pour concurrence déloyale ayant été prononcée à l'encontre de la société, une provision de ce montant a été constituée au 31/03/2015. Aucune provision supplémentaire n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe au 30 mars 2019. Cette position est similaire à celle retenue au 31 mars 2018.

⇒ Principe Comptable – Provisions pour risques et charges

Engagement en matière de retraite : A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés ont droit à une allocation prévue par la Convention Collective du Commerce de Gros. Cet engagement est calculé tenant compte d'un départ en retraite volontaire des salariés à l'âge de 65 ans et d'une loi de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

Hypothèses retenues

Taux d'actualisation
Turnover
Table de mortalité
Taux d'évolution des salaires
Cadres
Agents de maîtrise et employés

	Mars 2019	Mars 2018
Taux d'actualisation	1.40%	1.50%
Turnover	6.5% à 8.0%	6.0% à 7.0%
Table de mortalité	TF & TH 00.02	TF & TH 00.02
Taux d'évolution des salaires		
Cadres	2.0%	2.0%
Agents de maîtrise et employés	2.0%	2.0%

Instruments dérivés : En l'absence de caractère de couverture démontré, les contrats d'instruments dérivés sont évalués à chaque clôture. Une provision pour risques est constituée en cas de perte probable.

Autres provisions :

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

◆ **Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit**

En k€	03/2019	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	03/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	37.792	7.493	29.114	1.185	13.528
Concours bancaires courants	1.856	1.856	-	-	369
Financement Factor	-	-	-	-	819
Intérêts courus non échus sur emprunt	16	16	-	-	8
Total	39.664	9.365	29.114	1.185	14.724

◆ **Dettes d'exploitation**

Toutes ces dettes sont à moins d'un an, le détail est le suivant :

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Dettes fournisseurs	20.238	13.822
Dettes sociales	1.339	1.386
Dettes fiscales	2.252	1.496
Total	23.829	16.704

♦ **Autres dettes diverses**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Clients, remises de fin d'année à accorder	1.715	1.091
Clients créditeurs	2.238	543
Compte courant filiales	14.909	21.931
Dettes sur immobilisations	3.106	278
Total	21.968	23.843

La Société a conclu le 2 janvier 2013 avec la société Bigben Connected une convention de trésorerie afin d'optimiser l'utilisation des excédents de trésorerie ou la couverture des besoins appréciés globalement au niveau du Groupe. Cette convention prévoit des avances entre les sociétés parties à la convention portant intérêts, en fonction de la devise concernée.

La Société a conclu le 17 décembre 2018 avec la société Kylotonn SAS une convention de trésorerie afin d'optimiser l'utilisation des excédents de trésorerie ou la couverture des besoins appréciés globalement au niveau du Groupe. Cette convention prévoit des avances entre les sociétés parties à la convention portant intérêts, en fonction de la devise concernée.

♦ **Etat des échéances des dettes**

	Montant brut 03/2019	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts bancaires	39.664	9.365	29.114	1.185
Fournisseurs et comptes rattachés	20.238	20.238	-	-
Personnel et comptes rattachés	650	650	-	-
Sécurité sociale et Autres organismes	689	689	-	-
Etat et autres collectivités				
- Impôt sur les sociétés	1.795	1.795	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	154	154	-	-
- Autres impôts et taxes	303	303	-	-
Dettes sur immobilisations	3.106	3.106	-	-
Créditeurs Divers	18.862	18.862	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	85.461	55.162	29.114	1.185

♦ **Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat**

Rubriques	Entreprises liées	Participations
Actif immobilisé		
Participations (inclus mali technique TUP MDL Gp)	118.956	272
Créances rattachées à des participations	805	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	15.924	48
Autres créances	529	-
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	11.793	-
Dettes sur immobilisations financières	2.777	-
Autres dettes	14.909	-
Résultat financier		
Produits financiers	11	-
Dividendes reçus des filiales	17.654	-
Charges financières	2.620	-
Intégration fiscale		
Crédit d'impôt Mécénat	23	-
CICE	127	-

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent aux valeurs brutes hors dépréciations éventuelles.

- ◆ **Détail des charges à payer**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Intérêts courus auprès des Banques	16	8
Fournisseurs, factures non parvenues	1.324	1.556
Dettes sociales	895	917
Jetons de Présence	59	54
Taxes assises sur salaires	56	52
Dettes fiscales	436	252
Clients, remises de fin d'année à accorder	1.715	1.091
Intérêts Dettes Diverses	8	22
Total	4.509	3.952

2.3.2 Informations relatives au compte de résultat

- ◆ **Ventilation du chiffre d'affaires**

- ▶ Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

En k€	31 mars-19	31 mars-18
France	33.941	33.811
Exportations et livraisons intracommunautaires	54.465	49.419
Total	88.406	83.230

- ▶ Répartition du chiffre d'affaires sectoriel

En %	31 mars-19	31 mars-18
Audio	18.8%	24.0%
Gaming	76.4%	69.5%
Mobile	1.0%	2.0%
Prestations Logistiques	3.8%	4.5%
Total	100%	100%

⇒ Principe Comptable – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de ventes de marchandises, pour lesquelles le revenu est constaté lors du transfert de propriété tel que défini par les conditions générales des ventes, à savoir au départ de nos entrepôts ainsi que des ventes digitales de jeux vidéo correspondant aux royautés rétrocédées par les consociers/plateformes suite à la vente de jeux Bigben licenciés ; ces ventes sont constatées nettes de la commission des consociers/plateformes sur la base des relevés de ventes mis à disposition par ces derniers .

- ◆ **Autres produits d'exploitation et reprises de provisions**

En k€	31 mars 2019	31 mars-18
Reprise sur provisions d'exploitation		
- Stocks	1.920	1.379
- Actifs circulants	135	428
- Risques et charges	663	524
Sous-total	2.718	2.331
Produits divers d'exploitation		
- Transferts de charges	927	870
- Autres produits d'exploitation	321	1.412
Sous-total	1.248	2.282
Total	3.966	4.613

Les transferts de charges correspondent essentiellement à la refacturation de frais envers Bigben Connected.

♦ **Frais de Recherche & Développement**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Dépôts	703	367

Les frais de recherche & développement comportent l'intégralité des honoraires versés pour les études de faisabilité et les dépôts de brevets, marques et modèles relatifs aux produits développés par la société.

♦ **Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Immobilisations Incorporelles	102	155
Immobilisations corporelles	303	293
Charges à répartir	-	-
Stocks	4.114	2.897
Autres actifs circulants	205	135
Risques et charges	531	655
Total	5.255	4.135

♦ **Résultat Financier**

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Dividendes reçus des filiales	17.654	2.721
Gains/Pertes de change	279	(679)
Intérêts sur prêts versés aux filiales	(120)	(135)
Intérêts prêts reçus des filiales	11	16
Intérêts reçus	2	1
Provision risque de change	(50)	-
Provision pour perte latente sur instruments dérivés	1.440	(1.526)
Provisions ou Reprises sur titres Filiales	(2.500)	-
Provisions sur actions propres	(2)	2
Intérêts versés	(473)	(258)
Total	16.241	142

♦ **Résultat exceptionnel**

▷ Détails des produits et charges exceptionnels

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Détail des charges exceptionnelles		
Mali sur Actions propres	67	-
Amortissements Dérogatoires	-	18
Dotations immob corporelles	89	89
VNC des Frais Acquisition Titres MDL Group	-	325
VNC des titres : Liquidation Newave	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	33
Total	156	465
Détail des produits exceptionnels		
Cession des éléments d'actif immobilisé cédés	4	10
Boni sur Actions propres	-	80
Reprises immob corporelles	89	89
Reprises sur titres – Liquidation Newave	-	-
Reprises Amortissements Dérogatoires	-	325
Autres produits exceptionnels	-	-
Total	93	504

▷ Résultat exceptionnel par nature

En k€	31 mars-19	31 mars-18
Résultat sur cession actions propres	(67)	80
Plus-value cession immobilisation corporelle	4	10
VNC des Frais Acquisition Titres MDL Group	-	(325)
Amortissements Dérogatoires	-	307
Autres	-	(33)
Total	(63)	39

♦ Impôts sur les bénéfices

▶ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Divers	Total
Résultat avant impôt	16.269	(63)	1.917	18.123
Taux de droit commun 33,33 %	-	-	-	-
Résultat après impôt	16.269	(63)	1.917	18.123

Le poste Divers intègre le reliquat n-1 du Crédit impôt Recherche et du crédit d'impôt Mécénat pour un total de (11) k€ et le produit d'intégration fiscale pour 1.928 k€.

▶ Situation fiscale différée et latente**Impôt dû sur :**

Provisions réglementées	-
Charges déduites fiscalement non encore comptabilisées	-
Total accroissements	-

Impôt payé d'avance sur :

Charges non déductibles temporairement (année suivante) :	
Participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	8
A déduire ultérieurement :	
Ecart de conversion passif	-
Provision risque de change	(16)
Jetons de présence	30
Réintégration Loyers Crédit-Bail Immobilier	325
Dépréciation d'immobilisation	513
Provision pour retraite	72
Produits imposés fiscalement non encore comptabilisés	0

Total allègements

932

*(au taux de droit commun 33,33 %)***Économie d'impôt future :**

986

Déficits reportables du groupe d'intégration fiscale en avant (impôt)

2.3.3 Autres informations

♦ Engagements hors bilan

▶ Garanties accordées

Engagements donnés	par	Bénéficiaire	Montant 31/03/2019	Montant 31/03/2018	Objet de l'engagement
Garantie bancaire	BBI SA	HSBC Hongkong	9 791	8 928	Garantie bancaire 11 000 K Usd – BBI Hong Kong
Emprunt Bigben Connected	BBI SA	CIC	418	1 000	Cautions solidaire Emprunt Bigben Connected (BBC) au CIC
Garantie autonome (1)	BBI SA	Huawei Technologies France SASU	1 300	1 300	Contre-garantie de BBC
Garantie (2)	BBI SA	Bigben Connected	3 397	-	Contre-garantie de BBC

(1) Garantie donnée par BBI SA à la société Huawei pour la fourniture de biens et/ou de services à Bigben Connected.

(2) Apport en Garantie du bâtiment de Lesquin donnée par BBI SA pour le compte de la société Bigben Connected dans l'attente de la résolution d'un litige fiscal.

► Autres engagements donnés

Compte tenu de son activité, la société engage des négociations avec ses fournisseurs plusieurs mois avant le lancement des produits qui seront commercialisés.

► Crédits documentaires import

Au 31 mars 2019, aucun crédit documentaire import n'a été mis en place.

► Gestion du risque de change

La société est engagée au 31 mars 2019 dans des contrats de type « FX TARN/ Accumulateur ». Les TARNs / Accumulateurs sont des produits dérivés structurés complexes par lesquels le Groupe s'engage à acheter ou à vendre des USD selon un échéancier et à des taux définis à la signature du contrat. Le TARN / Accumulateur est une stratégie visant à accumuler des USD à un cours amélioré par rapport aux cours comptant et à terme actuels en contrepartie d'une incertitude sur le montant total de USD potentiellement accumulés. En cas de variation importante du taux de change EUR / USD (respectivement à la hausse ou la baisse selon que la société achète ou vende des USD), l'exposition à l'achat ou à la vente peut être accrue et conduire à la comptabilisation de perte de change sur ces instruments.

⇒ Principe Comptable – Gestion du risque de change

Les créances en devises sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Concernant le risque de change, la plupart des achats, notamment les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD et GBP principalement). Dans le cadre de la gestion du risque de change, le Groupe a souscrit des instruments financiers dérivés complexes (cf. ci-dessous).

Le tableau suivant présente les positions au 31 mars 2019 :

Type de Contrat	Devise	Position	Statut	Date de souscription	Échéance	Nominal en USD (milliers)	Strike	Au 31 mars 2018, en milliers				
								Montant accumulé en USD	Montant levé en USD	Montant accumulé net des levées en USD	Montant maximal restant à accumuler en USD	Valeur mark to market en EURO
TARN	USD	Achat	Actif	Dec-17	Dec-19	11 118	1,11	4 251	981	3 270	4 142	-170
TARN	GBP	Vente	Actif	Janv-19	Janv-20	4 240	0,8625	600	600	0	3 360	-73
TARN	USD	Achat	Actif	Avril-18	Aout-19	15 120	1,305	420	0	420	0	47

Valorisation :

La valeur "mark to market" de ces instruments financiers est de -196k€ au 31 mars 2019 contre -1 635 k€ au 31 mars 2018. La perte latente sur instruments dérivés est comptabilisée en Provisions pour Risques et Charges.

Sensibilité :

Il a été procédé à des simulations de résultat de change en prenant en compte différentes hypothèses de cours EUR/USD et EUR/GBP :

- jusqu'à un cours supérieur ou égal à 1,11 USD pour 1 EUR, les engagements liés à cet instrument en place permettent à peine de couvrir 16% des besoins d'achat annuels en USD, supprimant tout risque de surexposition ;
- jusqu'à un cours supérieur ou égal à 0,8625 GBP pour 1 EUR, les engagements liés à cet instrument en place permettent à peine de couvrir deux tiers des besoins de ventes annuels en GBP, supprimant tout risque de surexposition ;

► Gestion du risque de taux

Il n'existe plus de couverture de taux en place.

⇒ Principe Comptable – Gestion du risque de taux

Concernant le risque de taux, la société peut utiliser des financements à taux variable (Euribor) ou fixe, qu'il s'agisse de concours bancaires court terme ou de la dette moyen terme historique de Bigben Interactive.

La société avait utilisé par le passé des instruments dérivés de type swap afin de fixer une partie de son endettement en termes de taux d'intérêt mais il n'existe plus depuis juillet 2016 de couverture de taux en place.

► Covenants bancaires

Afin de financer les acquisitions des trois studios de développement Cyanide SA, Kylotonn SAS et Eko Software SAS ainsi que les coûts de développement de son métier Edition, Bigben Interactive a obtenu plusieurs prêts remboursables sur 5 ans avec les covenants suivants :

Covenant	Norme	Statut
RATIO 1 : RATIO DE COUVERTURE DES FRAIS FINANCIERS		
EBITDA consolidé Frais Financiers Nets consolidés	> 6,00	Respecté
RATIO 2: LEVIER NET		
Dettes financières Nettes consolidées EBITDA consolidé	< 2,00	Respecté

Tous les covenants sont respectés au 31 mars 2019.

♦ **Engagements de crédit-bail au 31 mars 2019**

En k€	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
VALEUR DES CONTRATS	12.417	1.771	365	14.553
VALEUR ORIGINE	11.104	1.717	359	13.180
AMORTISSEMENTS				
Cumuls antérieurs	3.142	529	110	3.782
Exercice en cours	544	183	86	813
Valeur nette	7.418	1.005	162	8.585
REDEVANCES PAYEES				
Cumuls antérieurs	6.862	968	160	7.990
Exercice en cours	985	324	102	1.411
REDEVANCES A PAYER				
< 1 an	1.020	186	68	1.274
De 1 à 5 ans	3.550	293	35	3.878
> 5 ans	-	-	-	-
Total	4.570	479	103	5.152
VALEUR RESIDUELLE	-	17	4	21
MONTANT CHARGES	985	333	100	1.418

♦ **Actions gratuites**

► Plan d'Actions gratuites

Les plans d'actions gratuites 2008, 2010 et 2011 sont achevés (actions attribuées).

Comme susmentionné au paragraphe 2.1.3 :

- 153.260 Actions Gratuites avaient été attribuées par le Conseil d'administration du 31 août 2017 aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli leur condition de performance, la quantité de 143.760 Actions Gratuites 2017 définitivement acquises par 275 bénéficiaires résulte du départ de 26 bénéficiaires.
- Le Conseil d'administration du 3 septembre 2018 a également attribué 230.201 Actions Gratuites aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. Les conditions de performance du plan d'actions gratuites de 2018 ont été remplies dans leur intégralité ou partiellement au 31 mars 2019 par toutes les entités du Groupe. L'attribution définitive des actions gratuites aux salariés aura lieu le 3 septembre 2019 sous condition de présence des salariés. Le chiffre de 217 114 actions, calculé à partir de l'effectif présent au 31 mars 2019, représente donc le nombre maximum d'actions attribuables au 3 septembre 2019.

- Le Conseil d'administration du 26 novembre 2018 a enfin attribué 19.799 Actions Gratuites à certains hommes clés de studios nouvellement acquis. L'acquisition définitive au bout d'un an est liée à une condition de présence continue. L'attribution définitive des actions gratuites aux salariés concernés aura lieu le 26 novembre 2019 sous condition de présence des salariés. Le chiffre de 19.799 actions, calculé à partir de l'effectif présent au 31 mars 2019, représente donc le nombre maximum d'actions attribuables au 26 novembre 2019.

Date d'attribution du plan (CA)	31/08/2016	31/08/2017	03/09/2018	26/11/2018
Date de l'Assemblée Générale	AGE 22/07/2016	AGE 21/07/2017	AGE 20/07/2018	AGE 20/07/2018
Nombre d'actions gratuites initialement attribuées	155 700	153 260	230 201	19 799
Nombre d'actions définitivement attribuées	140 800	143 760	N/A	N/A
Nombre d'actions potentiellement attribuables au 31 mars 2019	-	N/A	217 114	19 799
Date d'attribution des actions gratuites	31/08/2016	31/08/2017	03/09/2018	26/11/2018
Fin de la période d'acquisition	31/08/2017	31/08/2018	03/09/2019	26/11/2019
Fin de la période de conservation	31/08/2019	31/08/2020	03/09/2021	26/11/2021
Cours de l'action à la date d'annonce du plan	5,05	9,72	10,62	7,72
Cours de l'action à la date d'acquisition	9,79	10,52	N/A	N/A

Au 31 mars 2019, la société Bigben Interactive SA, a enregistré, suite à l'attribution d'actions gratuites lors de l'exercice 2018/19, les passifs supplémentaires suivants au Bilan de ses comptes sociaux :

- Constitution d'une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 250.000 actions attribuées aux salariés du Groupe, soit 500 K€uros,
- Provision de la contribution patronale à payer lors de la future acquisition des actions gratuites par ses propres salariés pour 41k€.

◆ Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

▶ Rémunération du Comité de Direction

Les rémunérations totales brutes versées à l'ensemble des membres du Comité de Direction de la société se sont élevées au titre de l'exercice 2018/2019 à 1 007 k€ contre 932 k€ en 2017/2018. Les engagements de retraite au profit des membres du Comité de Direction de la société s'élève à 96 K€ au 31 mars 2019, contre 72 K€ au 31 mars 2018.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leurs fonctions de mandataire social

en milliers d'euros	Avantages à court terme	PIDR	Paielements fondés en action	Indemnité de fin de contrat de travail	Régime spécifique de retraite complémentaire
au 31 mars 2018	378	-	12	-	-
au 31 mars 2019	388	-	-	-	-

◆ Transactions avec des parties liées – Règlement ANC 2010.02

Il est indiqué qu'aucune transaction avec des parties liées n'est à mentionner dans l'annexe sociale car ces dernières sont :

- soit conclues avec des filiales détenues à 100%
- soit conclues à des conditions normales de marché
- soit considérées non significatives

◆ Effectif moyen de la période

Personnel salarié	31 mars-19	31 mars-18
Cadres	67	63
Agents de Maîtrise	15	14
Employés	82	86
Total	164	163

♦ **Compte Personnel de Formation (CPF)**

Le CPF (Compte Personnel de Formation) n'est plus géré par la société à compter du 1^{er} Janvier 2015. Celui-ci est administré par la Caisse des Dépôts et Consignations pour lequel chaque salarié dispose d'un compte personnel.

Les formations sont maintenant prises en charge directement par les OPCA, une cotisation de 0.2% étant versée par l'entreprise.

♦ **Convention d'intégration fiscale**

Les sociétés intégrées sont les suivantes :

Sociétés	% détenu par la mère (au sens fiscal)	Date d'entrée dans le Groupe	
Bigben Interactive S.A.	N/A	01/04/1999	Mère
Game's.fr S.A.S.	100%	01/04/1999	Fille
Bigben Connected S.A.S. (ex-Modelabs S.A.)	100%	01/01/2012	Fille

L'ancien groupe fiscal constitué par Modelabs Group et Bigben Connected S.A.S. (ex-Modelabs SA) a rejoint le périmètre d'intégration fiscale de Bigben Interactive au 1^{er} janvier 2012 en optant pour une imputation des déficits reportables sur une base élargie.

Au 31 mars 2017, la totalité du déficit fiscal du sous-groupe constitué de Modelabs Group et Bigben Connected a été récupérée dans l'intégration fiscale de Bigben Interactive, la société tête de groupe.

La société Modelabs Group est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 31 mars 2018 suite à son absorption par Bigben Interactive fin 2017 par transmission Universelle de Patrimoine (TUP).

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avais donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à + de 50 %) en K€										
Game's.fr S.A.S.	1.000	551	100%	2.849	1.249	-	-	4.443	284	-
Bigben Interactive Belgique SA	300	1.413	100%	2.897	2.897	-	-	10.925	378	499
Bigben Interactive HK Ltd – Hong-Kong	227	8.226	100%	269	269	-	9.791	64.220	5.002	2.655
Bigben Interactive GmbH - Allemagne	500	856	100%	500	500	805	305	16.449	971	-
Bigben Connected	2.977	37.464	100%	21.853	21.853	-	1.718	117.702	7.433	12.000
Bigben Interactive Espagne	100	798	100%	100	100	12	-	10.059	144	-
Bigben Interactive Italie	100	1310	100%	100	100	-	-	9.875	331	-
Kyloonn	405	-1.257	100%	2.787	2.787	-	-	3135	-85	-
Cyanide	435	5.965	100%	22.588	22.588	-	-	16.066	1.768	-
Eko Software	65	1.000	100%	9.796	7.296	-	-	1081	265	2.500
Participations (détenues entre 25 et 50 %)										
Bigben Interactive US	89	-2	50%	37	37	-	-	-3	-3	-

Pour Kyloonn, Cyanide et Eko Software, le montant du CA comprend la production immobilisée de l'exercice.